



## ÉTABLISSEMENT

Métropole Nice Côte d'Azur  
(06)  
Direction Centrale des Achats  
et Marchés Publics  
45 rue Gioffredo  
06000 Nice

## AVIS DE MARCHÉ

TRAVAUX

DIRECTIVE 2014/24/UE

## Section I : Pouvoir adjudicateur

### I.1) NOM ET ADRESSES

Métropole Nice Côte d'Azur (06), Direction des Contrats Publics 45 rue Gioffredo, 06000 Nice, FRANCE. Tél. : +33 497134470. Courriel : dao@nicecotedazur.org. Code NUTS : FRL03.

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Ville de Nice, , 5 rue de l'Hôtel de ville , 06364 Nice cedex 4, FRANCE. Tél. : +33 497134470. Courriel : dao@nicecotedazur.org. Code NUTS : FRL03. Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>.

### I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

**Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe**

### I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <http://www.e-marches06.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

Point(s) de contact susmentionné(s).

**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :**

**Par voie électronique à l'adresse :** <http://www.e-marches06.fr>

### I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

### I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

## Section II : Objet

### II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

**II.1.1) Intitulé :** 19N0661 - TRAVAUX d'ENTRETIEN des DEPENDANCES VERTES DU RESEAU ROUTIER

**II.1.2) Code CPV principal**

45111220

**II.1.3) Type de marché**

Travaux

**II.1.4) Description succincte**

Appel d'offres ouvert - articles R.2124-2, R.2161-1 du Code de la commande publique Le présent marché a pour objet pour l'ensemble des domaines de la compétence de la Métropole, les travaux d'entretien des dépendances vertes par débroussaillage, fauchage et d'abattage d'arbres situés essentiellement délaissés talus, bermes et délaissés du réseau routier, y compris dans le cadre réglementaire des obligations légales de débroussaillage (police du maire).

**II.1.5) Valeur totale estimée****II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Non

### II.2) DESCRIPTION

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

77340000

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRL03

**Lieu principal d'exécution :** Métropole Nice Côte d'Azur

**II.2.4) Description des prestations**

Accord-cadre à bons de commande avec un minimum et un maximum fixés en valeur

Montant minimum : 100 000,00 €  
Montant maximum : 700 000,00 €  
Durée (hors reconduction) : 12 mois  
Début du marché : À la notification du contrat.  
Le marché est passé en groupement de commandes.  
Le coordonnateur du groupement Métropole NCA  
Les membres du groupement sont les suivants : Métropole NCA et Ville de Nice.  
Description du groupement de commande :  
Métropole NCA  
Montant minimum 100 000€ HT  
Montant maximum 651 000€ HT  
Ville de Nice  
sans montant minimum  
Montant maximum 49 000,00€ HT

#### II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

#### II.2.6) Valeur estimée

#### II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Nombre de reconductions éventuelles : 3

#### II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

#### II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

#### II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des marchés complémentaires (dispositions de l'article R.2122-4 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123 du Code de la commande publique.

Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle.

#### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

#### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

#### II.2.14) Informations complémentaires

### **Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

#### III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

##### III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

cf article 5.1.1 du Règlement de Consultation

##### III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

##### III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

##### III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

#### III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

##### III.2.1) Informations relatives à la profession

##### III.2.2) Conditions particulières d'exécution

##### III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

##### III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

## **Section IV : Procédure**

### **IV.1) DESCRIPTION**

#### **IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

#### **IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

#### **IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

#### **IV.1.5) Information sur la négociation**

#### **IV.1.6) Enchère électronique**

Une enchère électronique sera effectuée : Non

#### **IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui**

### **IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

#### **IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure**

#### **IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

Jeudi 11 juin 2020 - 14:00

#### **IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

#### **IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

français.

#### **IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

Durée en mois : 8 (à compter de la date limite de réception des offres).

#### **IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres**

vendredi 12 juin 2020 - 09:00.

Lieu : A titre indicatif.

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non

## **Section VI : Renseignements complémentaires**

### **VI.1) RENOUVELLEMENT**

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

### **VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**

### **VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

A/Le présent contrat pourra être attribué à un seul opérateur économique ou à un groupement d'opérateurs économiques. Si le présent contrat est attribué à un groupement conjoint, le mandataire conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement.

B/Adresses à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : uniquement par la plateforme: Courriel : dao@nicedotdazur.org adresse internet : <http://www.e-marches06.fr>

C/Condition de remise des plis : cf. article 7 du Règlement de Consultation.

### **VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**

#### **VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal administratif de Nice 18 avenue des Fleurs - CS 61039 , 06050 Nice cedex 1 FRANCE. Tél. +33 489988600. E-mail : greffe.ta-nice@juradm.fr. Adresse internet : <http://nice.tribunal-administratif.fr>.

#### **VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**

#### **VI.4.3) Introduction des recours**

Nous vous informons que vous pouvez introduire un référé précontractuel conformément aux dispositions de l'article L 551-1 du code de justice administrative dans un délai de onze jours à compter de l'envoi du courrier d'information au(x) candidat(s) non retenus(s) avant la conclusion du contrat. Vous disposez également d'un délai de recours pour excès de pouvoir, dans les deux mois à compter de la réception du courrier d'information au(x) candidat(s) non retenus(s) conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative,

pouvant être assorti d'un référé suspension prévu à l'article L 521-1 du code de justice administrative. Vous pouvez enfin exercer un recours contre la validité du contrat dans les deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution. L'instance chargée des procédures de recours est le tribunal administratif de Nice

Le contrat signé pourra faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions des articles L.551-13 et suivant du code de justice administrative dans un délai de trente et un jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat conformément aux articles R.551-7 et suivants du CJA

**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**

**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

29 avril 2020